



# VIDE GRENIER DU CENTRE-VILLE

## SAMEDI 7 JUIN 2025

### ASSOCIATION DE COMMERÇANTS -ENERGIE CENTRE-VILLE AU CAFÉ LE PALACE

Siège : 24 bis avenue Pierre et Marie Curie 93150 Le Blanc-Mesnil  
Mail : energiecentreville@gmail.com

#### DOCUMENTS À JOINDRE AU BULLETIN D'INSCRIPTION INTÉGRALEMENT REMPLI :

- ◇ Photocopie recto verso de votre pièce d'identité      ◇ Chèque de caution de 35€ à l'ordre D'ÉNERGIE CENTRE VILLE
- ◇ 2 enveloppes timbrées avec nom et adresse de l'exposant pour le renvoi du bon de placement et chèque de caution
- ◇ Règlement de la place par chèque à l'ordre D'ÉNERGIE CENTRE VILLE ou en espèces au Café LE PALACE
- ◇ Pour les professionnels de brocante et stands alimentaires : Un KBIS de - de 3 mois et attestation d'assurances

#### DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 5 MAI 2025 SELON LES PLACES DISPONIBLES

RAPPEL : LES PLACES SONT DONNÉES PAR ORDRE D'ARRIVÉE DES DOSSIERS

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA AUTOMATIQUEMENT RENVOYÉ**

Je soussigné(e),

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TELEPHONE (OBLIGATOIRE) \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_

#### **Déclare sur l'honneur ( particuliers)**

- Ne pas avoir participé à plus de 2 vide-greniers au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal),
- Ne pas être commerçant, **NEUF STRICTEMENT INTERDIT**
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce)

#### **Accepte sans réserve l'obligation de respecter :**

- Les horaires d'installation (5h30 -7h30) et de remballage (16h30-18h)

- **L'installation sur table ou tréteau + planche obligatoire**  
(sous peine d'exclusion immédiate et sans remboursement)

- L'interdiction de déballage au sol sur bache

- L'interdiction d'accrocher tout objet sur les clôtures d'habitations,  
les arbres et les devantures de commerces.

- **L'obligation de repartir avec tout objet ou déchet**

(ENCAISSEMENT DU CHÈQUE DE CAUTION SANS CONDITION)

DATE \_\_\_\_\_ SIGNATURE OBLIGATOIRE

LES DOSSIERS NON SIGNÉS SERONT RENVOYÉS AUTOMATIQUEMENT

#### RÉSERVATION

Un emplacement est attribué en mètre linéaire et n'excède pas une profondeur de 1,5 mètres.  
Tenez en compte lors de votre réservation.

ZONE SOUHAITÉE :

**L'AVENUE BARBUSSE NE FAIT PLUS PARTIE  
DU PÉRIMÈTRE DE LA BROCANTE**

Je réserve \_\_\_\_\_ mètres linéaires  
**X 10€ le mètre** (minimum de 2 mètres)  
**1 NUMÉRO = 2 MÈTRES**

#### STAND LIMITÉ À 8 MÈTRES MAXIMUM

Soit \_\_\_\_\_ EUROS

RÉGLÉ PAR CHÈQUE  
à l'ordre ENERGIE CENTRE VILLE

RÉGLÉ EN ESPÈCES  
au Café le Palace uniquement

**DATE LIMITE D'ANNULATION :**  
**30 mai 2025**

Uniquement par mail et avec justificatif :  
energiecentreville@gmail.com